

# Halte aux privatisations !

Yves Dimicoli  
Fabien Maury

**L**a Bourse va mieux, alors le gouvernement Raffarin s'empresse de relancer une course effrénée aux privatisations.

Après la vente de 10,9% du capital du Crédit Lyonnais, il y a eu le désengagement de la Caisse des dépôts du capital d'Eulia, avec la perspective d'une privatisation des activités financières du groupe public, puis la vente de 8,5% du capital de Renault.

Alors que La Poste va être soumises à de nouvelles déréglémentations, le gouvernement s'apprête à faire passer un projet de loi visant à banaliser définitivement France Télécom et à abroger l'obligation de détention majoritaire de son capital par l'Etat.

Philippe Marini, rapporteur général UMP de la Commission des Finances du Sénat, annonce la poursuite du feu d'artifice : France Télécom, Snecma, Autoroutes de France « pourraient connaître des cessions de blocs de titres ». D'ailleurs, la loi de Finances 2003 a programmé 8 milliards d'euros de privatisations et il n'en a été réalisés pour l'heure que 3,4 milliards d'euros.

EDF et GDF sont dans le viseur, même si, pour ces entreprises publiques, le gouvernement est contraint d'avancer masqué face à la mobilisation des salariés et à l'attachement des usagers.

Mais il projette de mettre en concurrence accrue les deux énergéticiens, au lieu, comme le demande la CGT, d'accroître leur partenariat jusque dans un partage des moyens.

Au-delà, ce sont Thomson, Bull, Dassault Systèmes, SANEF, ASF, Aéroport de Paris et 1 500 entreprises à capitaux publics ou mixtes employant plus d'un million de personnes qui pourraient être progressivement remis aux mains du marché.

Il s'agit, comme l'a affirmé le rapport Douste-Blazy, de faire des entreprises publiques « des entreprises comme les autres », obsédées par la rentabilité financière, la concurrence coupe-gorge et totalement déresponsabilisées aux plans social et national.

Le gouvernement Raffarin exécute en fait la recommandation qui lui a été faite récemment par l'OCDE d'« accélérer le programme de désinvestissement » de l'Etat en s'appuyant pour cela sur les récentes expériences tchèque, slovaque et hongroise (sic) !

Ces décisions visent à rapporter des recettes supplémentaires pour tenter de revenir dans les bornes de déficit public autorisées par le Pacte de stabilité. Et cela d'autant plus que les autres recettes publiques sont minées en raison de la croissance faible et de la diminution des impôts et les cotisations sociales patronales sur les profits, les revenus financiers du capital, les grandes fortunes. Dans le même moment, l'emploi des fonctionnaires est malmené, les moyens des services publics sont rationnés et la rémunération de l'épargne populaire est abaissée.

Cette fuite en avant, loin de préserver « les intérêts patrimoniaux de l'Etat », brade les atouts de la France aux fonds de pension anglo-saxons.

Cette politique de classe, de liquidation nationale et anti-européenne est dangereuse.

Il ne peut y avoir d'avenir positif pour les services publics

sans un nouvel essor de l'appropriation sociale des grandes entreprises, sans promotion d'entreprises publiques d'un nouveau type. Il faut défendre ces dernières et les renouveler, moyennant une profonde transformation de leur gestion visant l'efficacité sociale, au lieu de la rentabilité financière, et l'octroi de nouveaux pouvoirs aux salariés et de nouveaux droits aux usagers afin de la réorienter.

Il s'agit simultanément de chercher à

progresser dans le sens de coopérations très audacieuses aux plans national, européen et même mondial pour que ces entreprises, conjointement au développement de leur offre de service public, assument une grande mission nouvelle de sécurisation de l'emploi ou de la formation.

Il faut les dégager de l'emprise du marché financier et, pour cela, développer un nouveau crédit bancaire à moyen et long terme dont le taux d'intérêt serait d'autant plus abaissé que les investissements réalisés par les entreprises programmeraient plus de création d'emplois, de mises en formation. Pour cela, il s'agit, non de privatiser la Caisse des dépôts, mais de construire à partir d'elle et des Caisses d'épargne un pôle financier public chargé d'impulser un service public du crédit pour l'emploi et la formation.

Cela devrait concerner aussi le niveau européen avec la réorientation indispensable de la BCE qui doit accorder la priorité à l'emploi et à la formation et être contrôlée par les parlements européen et nationaux. ■

